

Conseil Municipal PAILHARES

Du 13 Juillet 2022 à 20h00

Compte-Rendu

Présents : Anne Schmitt, Magali Gontier, Christiane Protte, Anne Parizot, Evelyne Milesi, Guy Blanchard, Louis Grangé.

Absents excusés : Murielle Le Hir, Patricia Maniouloux, Emmanuel Caillet.

Secrétaire de séance : Mme Anne Parizot

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2022 sera approuvé au prochain conseil après correction.

Auditeur : Mr Didier Reboullet intervient concernant le départ possible de Nectardéchois. Le conseil lui donne mandat pour être médiateur auprès des différentes parties.

Exposé du dossier des Vernes

Cet exposé sera fait de nouveau lors du prochain conseil, afin que tous les membres du Conseil puissent l'entendre et poser leurs questions.

Signature de la convention de pâturage

Mme Magali Gontier se retire pendant les débats car conflit d'intérêt

Suite à la décision prise lors du conseil du 25 juin 2022 d'ouvrir les Vernes au pâturage en attendant la signature d'un bail agricole et étant donné que Magali Gontier et Antoine Villeneuve étaient les seuls à candidater, le conseil adopte une convention de mise à disposition du terrain des Vernes au fauchage-broyage et au pâturage extensif en agriculture biologique au profit de Mme Magali Gontier et Mr Antoine Villeneuve.

Un état des lieux sera effectué début août selon une date à définir.

Convention adoptée à 6 voix pour.

Marché Public rénovation 5 logements RDC bâtiment « place des Gîtes »

Avenant n°3 / Lot 5 Carrelage Sas MAZET Denis - 2 718€ HT pour ragréage non nécessaire
Avenant adopté à 7 voix pour.

Devis ARTI RENO d'un montant de 6 152,20€ HT pour divers travaux pour adapter les locaux de la chaudière à granulés bois du bâtiment « place des Gîtes ».

Adopté à 7 voix pour.

École publique Saint Félicien année scolaire 2021-2022

L'école publique dépense 674,10€ par enfant. Demande une participation à la commune pour les enfants de Pailharès, soit 8 032,86€

Dépense approuvée à 7 voix pour.

Convention transport scolaire

Arche Agglo demande de signer une convention de délégation relative à l'organisation de la compétence d'Arche Agglo des transports scolaires (AO2)

Convention adoptée à 7 voix pour.

Informations

- Accompagnatrice car scolaire - contrat de Mme Patricia GUIRONNET à renouveler.
- Recensement 2023 : 2 candidatures reçues
- Organisation foire aux pommes : relance de l'association Foire aux Pommes

Prochain Conseil municipal à définir plus tard

Fin de séance à 23h40.

Signatures,

Conseillère Municipale
Mme Anne Parizot,

La Maire,
Mme Anne SCHMITT




La Maire,
Mme Anne SCHMITT